

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Je lis dans votre numéro de ce jour un article ainsi conçu :

Plusieurs personnes nous font observer qu'il serait bon de commencer, dès maintenant, à apprendre le maniement des armes aux jeunes gens faisant partie de la classe de 1871.

Je suis moi-même compris dans cette classe et je crois être l'interprète de tous les citoyens de mon âge en approuvant cette mesure qui est de grande utilité, je dirai même indispensable.

Permettez-moi donc d'user de la publicité de votre estimable journal pour réclamer des autorités compétentes, l'organisation immédiate de plusieurs cours d'exercices militaires. Que dès aujourd'hui trois ou quatre exercices aient lieu chaque semaine et on gagnera un temps précieux. On pourra à cet effet requérir les fusils des gardes nationales sédentaires et, tout aux instructeurs, on trouvera, je n'en doute pas, parmi les gardes nationales eux-mêmes, des hommes de bonne volonté qui voudront bien se charger de nous apprendre le maniement des armes.

Le jour du départ nous saurons au moins comment on porte un fusil et, qui mieux est, comment on s'en sert.

Veillez agréer, etc.

A. S.

FAITS DIVERS

Une tragique anecdote, à classer parmi les détails de l'invasion en France :

M. de L., propriétaire du château de Saint-A., venait de congédier un maçon, avec lequel il s'était entendu pour faire murer, le jour même, un long couloir, situé dans la construction de sa maison, lorsqu'un détachement de douze Prussiens, précédé d'un commis aux réquisitions, se présenta chez lui ; — Conduisez-nous bien vite à votre cave.

Pardon, je ne comprends pas...

Oh? vous allez comprendre. Nous savons, par nos rapports particuliers, que vous avez enfoui, dans le souterrain du château, votre argent et vos bijoux; exécutez-vous donc de bonne grâce; car, dans une heure, notre régiment sera ici; nous vous permettons de ne pas attendre son arrivée; et quand vous nous aurez montré le chemin de la cave, vous pourrez partir avec votre famille et vos deux domestiques.

M. de L., cède à la force, et laissant ce qu'il possédait à la discrétion des envahisseurs, se rend à Bois d'O. où il trouve un asile chez l'un de ses parents.

Quelques jours se passent; on apprend alors que, non-seulement aucun régiment ennemi n'a paru à St-A., mais qu'en outre, les Prussiens semblent avoir quitté le département. M. de L., se décide alors à retourner dans ses pénates, et chemin faisant, il rencontre le maçon de St-A.

Monsieur a-t-il été satisfait de son mur?

De quel mur?

De celui que j'ai fait l'autre jour, suivant l'ordre de monsieur pour murer le couloir de la cave.

Hein? que dites-vous?

M. de L., entre précipitamment au château, en amenant avec lui le maçon; la grille est ouverte... Tout est encore désert... On va chercher des ouvriers; on descend dans le souterrain, on démolit la muraille, et on trouve, à l'entrée de la cave, les douze soldats ennemis et leur chef, morts de congestion alcoolique. Autour d'eux, étaient épars les bijoux et les espèces monétaires qu'ils avaient déterrés ainsi que les nombreuses bouteilles qu'ils avaient vidées.

On suppose que, après avoir fouillé le sol et fait le partage de leur butin, ces malheureux, trouvant à leur portée un assortiment de spiritueux dans lequel figuraient plusieurs litres d'absinthe, auront commencé des libations qui les auront menés promptement à l'intoxication et à la mort, par le chemin de l'ivresse.

Pendant qu'ils agonissaient ainsi dans les profondeurs du souterrain, le maçon revenu tout-à-coup pour exécuter son marché avec M. de L., et qui ne se doutait nullement que la cave fut pleine d'ennemis, s'était mis promptement à la besogne, et n'avait pas quitté la place avant que le couloir fut bien et solidement muré.

Un docteur de Paris, M. Raynaud, vient de sauver un blessé en lui transfusant de son propre sang.

À ce propos, le docteur Nélaton raconte une curieuse anecdote : Je pense, dit-il, que cette opération délicate (la transfusion du sang), peut ranimer une personne affaiblie par une abondante hémorrhagie.

Il y a environ vingt-cinq ans, j'étais chirurgien à l'hôpital Saint-Louis. Une nuit, vers deux heures du matin, l'interne de service frappe à ma porte, me réveille, et, un peu effaré, me dit : La jeune malade qui a été délivrée ce matin, vient de mourir à la suite d'une abondante perte de sang.

J'étais étendu tout habillé sur mon lit. Je pus donc me rendre immédiatement auprès de la jeune femme. Elle paraissait morte au premier abord.

En regardant de plus près, je m'écriai : — Mais elle n'est pas morte !

En effet, je venais de reconnaître que le cœur battait encore, bien que très-faiblement. Quant au pouls, il était insaisissable.

Je réfléchis un instant sur ce que j'avais à faire, non sans éprouver une certaine anxiété. Enfin, voyant la chaleur abandonner les extrémités et la malade marcher cette fois vers une mort certaine, je pris une décision. La pensée d'opérer la transfusion du sang traversa mon esprit.

A peine avais-je exprimé tout haut cette pensée que ce fut à qui, parmi les internes qui m'entouraient, m'offrirait son sang.

Je me souvins d'un excellent gros garçon joufflu, respirant une santé parfaite, mort depuis, hélas ! — car je vous parle d'il y a cinq ans, qui me dit : — Je vous en prie, prenez-moi un peu de sang, j'en ai beaucoup, j'en ai trop.

Ce brave enfant, c'était Dufour. Son père vit encore ; c'est le docteur Dufour, de Villefranche.

Aussitôt je me mis à l'œuvre avec le seul instrument que j'eusse là sous la main; c'était en petit, celui que Molière a osé produire sur la scène.

Le jeune étudiant fut saigné, et son sang recueilli, maintenu à la température normale qu'il a dans le corps humain, fut débarrassé.

Alors j'en pris une certaine quantité dans l'instrument, et, ayant ouvert la veine du bras de la jeune femme, j'injectai, à plusieurs reprises, et par petites doses, le sang de mon interne.

Bientôt nous constatons que le pouls renaissait comme par enchantement. La chaleur ranimait les membres. Au bout de quelques minutes, la malade ouvrait les yeux et pouvait parler.

On la laissa reposer.

Le lendemain matin j'avais hâte de connaître l'état de notre malade.

Tout allait à souhait, et, les jours suivants, le mieux continua.

Les journaux de l'époque parlèrent beaucoup de ce fait, que je communiquai à la Société de chirurgie.

Longtemps après, je recevais encore de nombreuses communications de mes collègues de la province. Ils me faisaient part d'essais analogues, qu'ils avaient tentés sur des malades et qui avaient pleinement réussi.

Naturellement, chaque fois qu'il s'agit de transfusion, on a exagéré les bienfaits, — il est si difficile de rester dans la mesure, c'est déjà fort beau ; on veut mieux encore, et le mieux est l'ennemi du bien.

De tout temps il s'est trouvé des vieillards ont qui cru pouvoir puiser une nouvelle jeunesse dans un sang d'emprunt. Mais, chez le vieillard, ce n'est pas seulement le fleuve qu'il faut revivifier, ce sont aussi les canaux du fleuve et le reste.

Pendant que M. Glais-Bizoin visitait naguère le camp de Conlie, il rencontra un mobilisé de son pays, et on raconte que le dialogue suivant s'échangea au passage entre le membre du gouvernement et le milicien :

— Depuis quand êtes-vous ici, mon ami ? — avait demandé M. Glais-Bizoin. — Depuis un mois, monsieur, répondit le soldat en frottant le canon d'un Spencer. — Et qu'avez-vous fait depuis un mois ? — Ah ! dame, monsieur, c'est difficile à dire.

— Mais encore ! — Eh bien ! ma foi, ce que je vois de plus net, c'est que, depuis, nous avons changé quatre fois de chemise et trois fois de généraux en chef.

M. Glais-Bizoin reprit sa promenade sans répliquer, pendant que le mobile continuait sournoisement d'astiquer son fusil. — Il est difficile d'apprécier d'une façon plus succincte et plus originale ce qui s'est fait au camp de Conlie dans l'espace de quelques semaines.

Dernières nouvelles

L'armée du Nord a marché en avant. Le quartier général a été transféré hier de Boisieux à Bapaume.

Des soldats arrivant de Bapaume qu'ils ont quitté à huit heures du matin, assurent que nos troupes sont engagées en ce moment et que les ambulances ont été expédiées dans cette direction.

Tous les rapports administratifs du Nord et du Pas-de-Calais sont arrivés ce matin à Lille; ils constatent que, depuis le 12 courant, aucun Prussien n'a été aperçu dans ces départements.

On dit que Vongœben opérerait, en ce moment un mouvement sur Cambrai pour essayer de tourner l'aile gauche de l'armée du Nord.

On dit au quartier général de Versailles qu'il y aurait quelques chances de paix, avant la reddition de Paris.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Le Havre, 13 janvier, soir. — 2,000 prussiens avec 8 canons ont attaqué 1,000 mobilisés à Bonneville, le 13 janvier. Les mobiles ont résisté héroïquement et se sont repliés.

Bordeaux, 13 janvier. — L'évacuation de Vesoul est confirmée aucun autre événement militaire important.

Luxembourg, 13 janvier. — On assure que la réponse de Bismark à M. Servais est arrivée. Elle doit avoir fait une impression rassurante. On dit que M. de Bismark a fait la motion au Grand-Duché de nommer un conseil de l'Allemagne du Nord comme médiateur entre les deux gouvernements.

Vienne, 13 janvier. — On assure que la Conférence s'ouvrira éventuellement sans la participation de Jules Favre.

Londres, 13 janvier. — La première séance de la conférence est fixée au mardi 17 janvier, à une heure.

Londres, 14 janvier. — Le Times dit que l'Angleterre doit faire des efforts pour arrêter la guerre; nous sommes la principale des puissances neutres, nous devons faire les premiers pas, espérons que ce sera avec succès. Tous les journaux anglais insistent pour obtenir la médiation de l'Angleterre et pour connaître exactement la nature des demandes prussiennes.

Dépêche prussienne

Versailles, 13 janvier. — Dans la bataille qui a eu lieu hier au Mans, nous avons pris 12 canons et fait 18,000 prisonniers. Gambetta était présent au commencement du combat.

AVIS

concernant les lettres adressées aux militaires. Les lettres adressées aux militaires faisant partie d'un corps d'armée en campagne, ne doivent porter sur l'adresse que les indications suivantes :

- 1° Les noms et prénoms.
- 2° Le numéro du régiment.
- 3° Le numéro de la division.
- 4° Le numéro du corps d'armée.

Exemples : M. RICHARD, Louis 39^e régiment de marche, 2^e division. — 15^e corps d'armée. M. BLANC, Henri garde mobile de la Dordogne, 3^e division. — 15^e corps d'armée.

Il importe surtout que la désignation du corps d'armée termine l'adresse et soit bien indiquée, sans y joindre le lieu de campement qui est essentiellement mobile.

Tours, 27 novembre 1870. Le directeur général des graphes et des postes, Signé: STEENACKERS,

AVIS AU PUBLIC.

Envol des lettres à Paris. Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étréignent Paris, l'administration est décidée à lire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'ignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les dépêches seront irrégulières, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard l'étranger aura été

repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le service et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils. Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

AVIS AU PUBLIC.

L'administration a été informée qu'un grand nombre de lettres pour les prisonniers de guerre français en Allemagne ne pouvaient atteindre leurs destinataires par suite de l'insuffisance des indications fournies par les adresses.

Le public est prévenu que, pour assurer la remise de ces lettres aux ayant-droit, la poste allemande exige que la suscription indiquée, d'une manière très-lisible et très-précise, les nom et prénoms du destinataire; le régiment, le bataillon, la compagnie auxquels il appartient; son lieu de campement, la situation de ce campement lorsqu'il y en a plusieurs dont les uns sont en ville et les autres hors ville; enfin, par rapport aux prisonniers qui sont occupés comme ouvriers par les habitants du lieu de leur internement, la désignation des personnes qui les emploient.

Bordeaux, le 28 décembre 1870. Le directeur-général des télégraphes et des postes, Signé: STEENACKERS.

Avis

M. Gustave Sioen a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes les expéditions pour la Belgique et au-delà, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ouest et le Midi de la France, Le Cateau, Fourmies et les environs. S'adresser, 99, rue du chemin de fer. 623

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs. DÉPÔT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à 4 fr. 75
Drap bleu mat	à 6 fr. 90
Drap castorine bleu	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	15 fr. 75

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES ! Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVILLIER et VICTOR VERDIER de Lille viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler. En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique. Prix : 1 fr.

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Dutthoit et C^o 21 rue du Chemin-de-Fer 52

CHÉMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :	
Lille, dép.	Matin : 5.30 — 7 h. —
9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 —	
4.30 — 5.30 — 7.55 — 11. —	
Roubaix, dép.	Matin : 5.47 — 7.18 —
8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 —	
4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47 —	
Tourcoing, dép.	Matin : 5.54 — 7.29 —
8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 —	
4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52 —	
MOUSCRON (heure belge) Arr. Matin : 6.10 —	
7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 —	
Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40 —	
DE MOUSCRON A LILLE	
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. —	
8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 —	
3.21 — 5.35 — 7.10 — 9.10. —	
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 —	
7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 —	
Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24 —	
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 —	
9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 —	
3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36 —	
Lille, arr. Matin : 6.35 — 7.39 — 8.39 —	
10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 —	
h. — 6.31 — 7.56 — 9.54. —	

Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS AVEC CAPUCHON EN DRAP BLEU

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit au prix de fr. 93. Aux grands magasins de la Providence à Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes rue Notre-Dame, 261, 263 et 265. 890

En vente à la Librairie N. Mouchaux, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie. Prix : 75 centimes. POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE AVEC le véritable nom

AVIS Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE S'adresser rue J.-J. Rousseau, 33 à Lille. 618

AVIS La société de Crédit Industriel et de Dépôts du Nord, 26, rue du Pays, à Roubaix, se charge de l'achat et de la vente des valeurs françaises et étrangères, des obligations des villes de Lille, Gand, Bruxelles, Anvers, Liège, etc., et du département du Nord, dont le premier tirage aura lieu le 2 janvier prochain. 597

Compagnie d'assurances générales SURLAVIE 87, — rue de Richelieu, — 87. FONDÉE EN 1819

La plus ancienne des compagnies françaises d'assurances sur la vie. Fonds de garantie : 90 millions réalisés ASSURANCES POUR LA VIE ENTIERE. — Le capital payable aussitôt le décès de l'assuré. ASSURANCES MIXTES. — Le capital payable à une époque déterminée à l'assuré, s'il vit, ou aussitôt son décès, à ses héritiers. ASSURANCES A TERME FIXE. — Le capital payable seulement à l'époque fixée, soit à l'assuré s'il est vivant, soit à ses héritiers, s'il est décédé.

PARTICIPATION DE 50 0/0 dans les bénéfices produits par ces 3 natures d'assurances	
RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ou différées sur une ou plusieurs têtes.	
Affaires réalisées pendant les années 1866-1868	
Capitaux assurés	120,819,753 L. 16
Rentes viagères	1,814,535 50
Assurances en cours au 31 décembre 1869	
Capitaux assurés	278,128,757 L. 47
Rentes viagères	6,300,449 10
Répartition aux assurés pour les bénéfices de la période biennale 1868-1869	
	2,529,307

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. Loncké père et fils, diu res particuliers, 20, rue de la Barre, 44

BOURSE DE LILLE.

Cours du 12 janvier 1871	
OBLIGATIONS DES VILLES.	
Lille 1860. J. A. 1865.	90 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864.	89 ..
Lille 1868, libérées.	470 ..
Lille à Béthune, oblig.	275 ..
Armentières	465 ..
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	3 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	586 25
Crédit industriel du Nord.	495 ..
Caisse Pérot et Comp.	598 ..
Compagnie le Nord incendi 20 fr. p.	1500 ..
Gaz de Wazemmes à ..	1570 ..
Comptoir L. Vilder et C ^o .	525 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	550 ..
Lille à Béthune, actions.	495 ..
Aniche (le douzième)	252 50
Azincourt.	430 ..
Auchy-au-Bois.	3080 ..
Bully-Grenay an.	450 ..
Brumay.	875 ..
Campagnac.	10075 ..
Carvin.	1150 ..
Courrière.	1150 ..
Douvrin, anc.	1150 ..
Rouvinrouv. 1864	1150 ..
Escarpelle.	1150 ..
Epinau.	1150 ..
Perfay.	1150 ..
Fiennes et Harding.	8900 ..
Lens.	1350 ..
Liévin.	1350 ..
Meurchin.	1350 ..
Vicoigne-Nœux.	8410 ..
Vendin.	8410 ..
Thiv. et Fresnes (M.)	8410 ..

Servante

On demande une servante connaissant le service d'une maison et sachant faire la cuisine. S'adresser rue de Lamboy, 93. 626

Copies d'inventaire perdues

Il a été perdu le 13 courant, depuis la place de l'abbatoir, par les rues Pellart, Vieil-Abbevoeur, Nain et chemin de Fer jusqu'à la gare, deux copies d'inventaire, l'une sur papier de registre, l'autre sur papier timbré et revêtu de 4 signatures. Prière d'en faire le dépôt au bureau du journal ou place de l'abbatoir n° 6 637